



La marque de la
gestion forestière
responsable

Le BNQ est un organisme de
certification accrédité FSC®

FSC-ACC-074

CERTIFICAT

Certificat n° : 52328-1-03
Chaîne de traçabilité n° : BNQ-COC-523281 / BNQ-CW-523281
Code de licence n° : FSC-C023585

Date de certification initiale : 27 juillet 2009
Date de délivrance : 4 juin 2019
Date d'expiration : 27 juin 2022

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que le système de contrôle de la chaîne de traçabilité mis en œuvre par :

NORBORD INC. DIVISION LA SARRÉ

couvrant le groupe de produits suivants :

Panneaux de bois à lamelles orientées (OSB)

utilisant la méthode de traçabilité suivante : **Système de crédits**

aux sites suivants :

210, 9^e Avenue Est, C. P. 280, La Sarre (Québec) J9Z 2X5

a été évalué et jugé conforme aux exigences des normes suivantes :

FSC-STD-40-004 V3-0

FSC-STD-40-005 V3-1

FSC-STD-50-001 V2-0

Le présent certificat est délivré conformément aux exigences du programme de chaîne de traçabilité du *Forest Stewardship Council*™ et conformément aux procédures du BNQ. La liste des essences et des produits certifiés FSC couverts par ce certificat peut être obtenue sur le site Web www.info.fsc.org. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.gc.ca/fr/clients-certifies.html.

Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.
Tous les certificats doivent être retournés au BNQ, à sa demande.

Ce certificat ne constitue pas d'évidence qu'un produit fourni par le détenteur de ce certificat est certifié FSC® ou FSC® Controlled Wood.
Les produits offerts, livrés ou vendus par le détenteur de ce certificat sont considérés couverts par la portée du certificat lorsque la déclaration FSC® est clairement stipulée sur les factures et les documents de livraison.

